

VIGILANCE METEO ORANGE DANS L'HERAULT

L'Hérault est placé **en vigilance météo orange** pour des risques d'orages et pluie-inondation

À partir de 16 heures mercredi 18 octobre 2017 jusqu'à jeudi 19 octobre 2017 21 heures

 **Soyez très vigilant.** Des phénomènes dangereux sont prévus. Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation et suivez les conseils de sécurité émis par les pouvoirs publics.



Qualification du phénomène :

Premier épisode significatif de la saison en ce qui concerne pluies et orages. Un risque d'orages forts, d'intensités pluvieuses soutenues et de cumuls locaux importants justifie une vigilance particulière.

Situation actuelle et évolution prévue :

Des pluies souvent continues, parfois assez fortes frappent les versants Sud-Est à Sud du relief au nord de l'Hérault ainsi que les Cévennes Gardoises et Lozériennes.

Evolution prévue dans le département de l'Hérault :

A partir du milieu de nuit du mercredi 18 au jeudi 19 et jusqu'en fin de journée du jeudi 19, s'ajouteront à ces pluies sur le relief plusieurs passages pluvio-orageux.

Certains orages pourront être forts et, outre la foudre, pourraient donner lieu à de fortes rafales et à de la grêle.

Les zones principalement impactées sont situées dans la grande moitié Ouest et les reliefs de l'Hérault.

Le caractère très orageux de la situation peut donner lieu à des hauteurs de plus de 80 mm en moins de trois heures.

Sur l'ensemble de l'épisode, qui couvre les journées de mercredi et de jeudi, on peut atteindre localement, en particulier sur l'arrière-pays de l'Ouest de l'Hérault, un cumul de 150 à 250 mm.

Il s'agit d'une situation à risque, nous appelons à la vigilance de chacun et au respect des conseils et recommandations de sécurité présentés ci-dessous.

Conseils et recommandations en cas de fortes pluies et orages

Ne vous déplacez qu'en cas d'absolue nécessité, pour cela tenez-vous informé en consultant :

- Météo France : www.vigilance.meteofrance.com et www.meteofrance.com
- L'état des cours d'eau : www.vigicrues.gouv.fr
- L'état des routes et de la circulation (04 67 67 67 67) : www.inforoute.herault.fr
- Les transports scolaires : www.herault-transport.fr et 04 34 88 89 99

N'allez pas chercher votre véhicule dans un sous-sol et ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée.

Ne vous baignez pas en mer ou en eaux vives.

Respectez les interdictions ou les consignes qui peuvent vous être données sur place par les forces de l'ordre ou les agents des divers réseaux routiers.

Réduisez votre vitesse (110 km/h sur autoroute, 100 km/h sur voies rapides, 80 km/h sur route). Allumez vos feux de croisement. Respectez les distances de sécurité et en particulier, les déviations mises en place.

Limitez l'utilisation du téléphone et des appareils électriques.

Ne vous abritez pas sous les arbres. Abritez-vous dans un bâtiment en dur ou dans votre véhicule qui sont de bonnes protections contre la foudre.

Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins en appelant le **18**.

Éloignez-vous de tout cours d'eau : rivière, ruisseau, cadereau, roubine etc. Ne stationnez pas sur les ponts et autres ouvrages d'art comme les digues et levées de terre.

Si vous habitez en zone habituellement inondable, prenez les précautions d'usage. Mettez en œuvre les moyens matériels permettant à l'eau de ne pas entrer dans votre habitation (batardeaux etc). Prévoyez de mettre en sécurité vos objets de valeur dans les étages et de **mettre les produits toxiques à l'abri de la montée des eaux**.

Mettez à l'abri ou renforcer l'arrimage de tous les objets sensibles au vent : tentes, tables de jardin, chaises....

Une attention particulière doit être portée sur les activités, évènements, spectacles organisés en plein air.

Suivez les 8 comportements à adopter en cas de pluies méditerranéennes intenses
(Voir document joint)

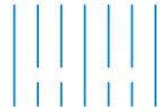
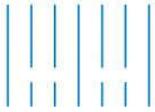
Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle
04 67 61 61 25 - pref-communication@herault.gouv.fr

Site internet : www.herault.gouv.fr



Prefet34





PLUIE-INONDATION

LES 8 BONS COMPORTEMENTS

en cas de pluies méditerranéennes intenses



JE M'INFORME
et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels



JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS



JE ME SOUCIE DES PERSONNES PROCHES,
de mes voisins et des personnes vulnérables



JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU
et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts



JE NE SORS PAS
Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre



JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAGE



ROUTE INONDÉE

JE NE M'ENGAGE NI EN VOITURE NI À PIED
Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture



JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE,
ils sont en sécurité

JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE

- Phénomènes localement dangereux
- Phénomènes dangereux et étendus
- Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle



J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ

Radio et lampes de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux.

JE NOTE LES NUMÉROS UTILES

Ma mairie
112 ou **18** Pompiers
15 SAMU
17 Gendarmerie, Police

www.ecologique-solidaire.gouv.fr

#pluieinondation



www.vigilance.meteofrance.com

VIGICRUES

www.vigicrues.gouv.fr



www.interieur.gouv.fr

